

L'EUROPE OCCIDENTALE ET LE TIERS-MONDE

par

GASTON LEDUC

*Professeur d'Economie du développement
à la Faculté de droit et des Sciences économiques
de Paris*

INTRODUCTION

Les considérations qui suivent, extraites de notes de travail qui constituèrent la matière d'un rapport présenté en octobre 1960, à Bruxelles, devant la IV^e Conférence internationale de la Ligue Européenne de Coopération économique consacrée à l'examen des « Tâches prochaines de l'Europe », ont eu pour but de montrer dans quelle mesure le redressement actuel de l'économie ouest-européenne permet aux pays qui composent cette partie principale du vieux continent d'envisager une participation plus importante encore que par le passé à l'œuvre internationale de soutien du développement économique des pays encore attardés, groupés ici sous le vocable générique de « tiers-monde », conformément à un usage aujourd'hui généralisé.

Notre exposé, on le comprendra aisément, est loin d'être complet. Quelques pages ne sauraient suffire pour épuiser une matière aussi ample. De nombreux tableaux de chiffres seraient nécessaires si l'on voulait serrer la question de près et faire exactement le point de la situation. Aussi, nous sommes-nous bornés à l'essentiel, c'est-à-dire à situer brièvement l'importance de l'Europe occidentale dans l'économie du « monde libre », envisagée dans son ensemble et à repérer les contours de l'un des grands problèmes que soulève, dans la conjoncture actuelle, la participation de cette Europe à la vie économique internationale, à savoir les modalités et l'importance de sa contribution à la promotion économique et sociale des « pays sous-développés ».

Précisons en premier lieu que le groupe européen auquel s'appliquent nos propos englobe, sauf indications contraires, l'ensemble des pays qui composent aujourd'hui l'Europe dite occidentale ou atlantique et qui se trouvaient jusqu'à maintenant réunis au sein de l'organisation européenne de coopération économique, soit dix-huit nations au total, à l'exclusion de la Finlande et de la Yougoslavie (mais Espagne et Turquie comprises). On sait que cette formation est aujourd'hui en voie de réorganisation. Mais là n'est pas notre propos.

La fraction orientale du continent européen, celle qui fait partie du monde communiste ou qui lui est plus ou moins rattachée, n'est pas comprise dans notre analyse. Cette réserve vaut donc, non seulement pour la partie proprement européenne de l'U.R.S.S. ainsi que pour le groupe des pays européens qui possèdent un régime politico-économique dit de « démocratie populaire » (à savoir : la Pologne, l'Allemagne orientale, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie), mais aussi pour la Yougoslavie et la Finlande.

Dans le groupe général des dix-huit pays de quelque importance (n'y figurent, bien entendu, ni Monaco, ni Andorre, ni Gibraltar, ni la République de Saint-Marin, pas plus que le Lichtenstein ou la Cité du Vatican!) sur lesquels porte notre analyse, il existe aujourd'hui deux formations dont il n'est pas inutile de rappeler ici l'existence, à savoir : d'une part, la Communauté économique européenne (Europe des six, dite de Bruxelles) qui constitue une unité économique et douanière actuellement en voie de formation progressive. Elle a été établie par le Traité de Rome d'avril 1957 et comprend la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie et les trois pays déjà groupés au sein du Bénélux, à savoir, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. La seconde formation (Europe dite des sept) est l'Association économique européenne, constituée plus récemment à Stockholm sous la forme d'une zone de libre-échange et englobe le Royaume-Uni, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, la Suisse et le Portugal.

Cinq des pays de l'O.E.C.E. restent donc, pour le moment, en dehors des deux organisations précédentes : la Grèce, la Turquie, l'Espagne, l'Irlande et l'Islande. Et l'on sait peut-être que des pourparlers sont actuellement en cours en vue de déterminer les conditions et modalités d'une association de la Grèce et de la Turquie à la communauté économique européenne (Europe des six).

Précisons encore que, sauf indications contraires, l'ensemble des pays constituant le « tiers-monde » comprend tous les pays autres que les dix-huit membres européens de l'O.E.C.E., les Etats-Unis et le Canada, le Japon ainsi que les pays du « bloc sino-soviétique ». Il s'agit donc des pays non-communistes ordinairement qualifiés,

de façon grossière, de sous-développés et dont la caractéristique principale, sur le plan international, est d'être principalement vendeurs de « produits primaires » et acheteurs d'articles manufacturés (et, accessoirement, de denrées alimentaires).

On ne saurait oublier cependant tout ce que peut avoir de trop systématique l'opposition entre une Europe occidentale évoluée et le « tiers-monde » sous-développé. Certaines régions intérieures de cette Europe se trouvent aujourd'hui encore dans une situation comparable (sinon plus mauvaise) à celle de bien des pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine. Tel est notamment le cas de toute la frange méditerranéenne de l'Europe (Péninsule ibérique, Italie du Sud, Grèce, Turquie). Les moyens dont l'Europe dispose et ceux qu'elle pourrait dégager pour venir en aide aux pays des autres continents qui sont aujourd'hui en quête d'un développement « accéléré » ne seront donc pas aussi abondants que si la nécessité de résoudre les difficultés de son propre *mezzogiorno* ne se posait pas, même si l'on tient compte des concours extérieurs sur lesquels l'Europe peut et pourra compter pour y parvenir. Mais c'est là un point sur lequel nous ne pouvons nous étendre ici.

Nous examinerons donc en premier lieu quelques indices permettant de situer l'économie de l'Europe occidentale vis-à-vis du reste du monde libre et consacrerons la seconde partie de cette étude à l'examen rapide des relations de cette Europe avec les pays du « tiers-monde ».

I. — L'Importance de l'Europe occidentale dans l'économie du monde libre

A. — L'Europe et la production

Quelques références statistiques nous permettront de prendre une vue assez claire de l'importance actuelle de l'Europe occidentale dans l'économie du monde libre. Nous constatons, par exemple, que pour la seule production manufacturière, la part de l'Europe dépassait le tiers du total des valeurs ajoutées dès la période 1953-1955, ainsi que l'atteste le tableau ci-après, établi à l'aide d'indications fournies par les experts du G.A.T.T. dans leur rapport sur *l'évolution du commerce international* (octobre 1958 — Tableau 25, p. 126).

Ce pourcentage européen (dans lequel les six pays de la C.E.E. s'attribuent une part nettement majoritaire) s'est certainement accru depuis la période 1953-1955. Nous allons en trouver la preuve dans l'évolution des indices du volume du produit national brut (aux prix du marché) en Europe et en Amérique du Nord, telle

TABLEAU I
PRODUCTION MANUFACTURIÈRE
DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS DU MONDE LIBRE
Moyenne annuelle 1953-1955
Valeur en milliards de dollars et en pourcentage du total mondial
(à l'exclusion de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale).

Valeurs ajoutées par la prod. manufact. (aux prix de 1953).	C.E.E.	Reste de l'Europe occid.	Total Europe occid.	Amérique du Nord et Japon	Pays tiers	Ensemble monde libre
	1	2	3 = 1 + 2	4	5	12 = 3 + 4 + 5
Valeurs ...	45,4	30,4	75,8	131,4	17,9	225,1
Pourcentages ...	20	14	34	58	8	100

que permettent de l'établir les statistiques mensuelles de l'O.E.C.E. (selon les indications de son *Bulletin de statistique*).

TABLEAU II
INDICES DU VOLUME DU PRODUIT NATIONAL BRUT
(aux prix du marché)
EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS
(1938 = 100)

	1948	1955	1956	1957	1958	1959
<i>Europe O.E.C.E.</i> (Espagne exclue)						
Indice du volume global	100	146	151	158	160	(165)
Indice du vol. p/habitant	93	127	130	135	136	(140)
<i>Etats-Unis</i>						
Indice du volume global	163	219	226	228	226	(233)
Indice du vol. p/habitant	144	174	174	172	170	(175)

Ce tableau permet de faire deux observations essentielles :

1° L'Europe, ruinée par la guerre, n'a pas encore comblé le retard qu'elle a pris vis-à-vis des Etats-Unis au cours de la dramatique décennie 1939-1948. Le décalage des deux indices (européen et américain) du volume global de la production est encore de 68 points en 1959 (35 points pour l'indice du volume par habitant).

2° Toutefois, l'Europe, a depuis longtemps (1948) dépassé le niveau de sa production d'avant-guerre et l'allure de sa progression s'est accentuée au cours des années récentes, à l'exception d'un ralentissement caractérisé en 1958. Mais la marche en avant a repris en 1959. Pour l'ensemble de la période 1950-1959, le progrès réalisé (sur la production globale) représente approximativement 45 % pour l'Europe et seulement 33 % pour les U.S.A. Ces données, relatives à une période de neuf années, traduisent un taux moyen de progression annuelle d'approximativement 4,2 % pour l'Europe et 3,2 % pour les Etats-Unis. Très certainement, l'écart entre ces deux taux de progression serait plus accentué si l'on ne prenait en considération que la seule production manufacturière. Et, d'autre part, il serait encore plus élevé pour la seule Europe de la C.E.E. que pour l'ensemble des dix-sept pays de l'O.E.C.E. (Espagne exclue) auxquels se réfèrent les indices sus-indiqués.

B. — *Place de l'Europe dans le commerce mondial*

Il est bien connu que l'Europe occidentale tient dans le commerce mondial une place sensiblement plus importante que celle qu'elle occupe dans la production générale du monde et même dans la seule activité industrielle. Cette part dépasse en effet 40% aux exportations (sur lesquels 22% environ vont à la Communauté Economique Européenne et 10% au Royaume-Uni) et atteint 37% aux importations (dont 20% pour la C.E.E. à 9% pour le Royaume-Uni).

Le tableau III ci-après, extrait des *International Financial Statistics* (n° de décembre 1959, p. 28) permet de prendre une vue

TABLEAU III
RÉPARTITION (en pourcentages) DU COMMERCE MONDIAL
(par grandes régions)

	Exports				Imports			
	1954	1955	1956	1957	1954	1955	1956	1957
U.S.A. et Canada	18	19	19	18	22	23	24	25
Amérique latine	9	8	8	9	10	10	10	9
Europe continentale								
UEP/FE	29	30	31	31	27	28	28	28
T.O.M. liés à l'Europe continentale	5	4	4	4	4	4	4	4
Royaume-Uni	11	11	10	10	10	10	9	9
Autres pays sterling area	13	13	13	12	14	14	14	13
Reste du monde	12	13	13	14	11	12	12	12
Non réparti	3	2	2	2				

générale de cette répartition, au cours de la période quadriennale 1954-1957.

Il apparaît que, dans l'ensemble, la part de l'Europe continentale présente une importance triple de celle du Royaume-Uni. Elle est aussi assez sensiblement supérieure à celle de la zone sterling tout entière, dont les pourcentages ont évolué de 24 à 22%, tant aux exports qu'aux imports. Il semble également — quoique ceci ne résulte pas des indications portées au tableau qui précède — que la part du bloc des six pays de la C.E.E. soit comparable à celle de la zone sterling. De toute façon, elle est de beaucoup la plus importante sur le plan strictement européen (ce qui peut s'exprimer plus simplement encore en disant que le commerce extérieur des six est plus important que celui des sept pays de la petite zone de libre échange et même que celui des douze autres partenaires de l'O.E.C.E., Espagne comprise).

La part globale de l'Europe occidentale dans le commerce mondial est restée relativement stable tout au cours de la période quadriennale ci-dessus envisagée, soit 40 à 41% aux imports et 37 à 38% aux exports. On doit normalement s'attendre à ce que ces proportions aient tendance à augmenter, si l'allure générale de la croissance demeure plus forte en Europe que dans le reste du monde.

Quoi qu'il en soit, l'Europe occidentale se présente sur le marché mondial d'un grand nombre de pays, soit comme le premier fournisseur, soit comme le plus important client. Ceci est vrai en particulier pour un grand nombre de produits dits primaires, qu'il s'agisse des matières premières industrielles ou des grandes denrées alimentaires « de base ». D'une façon générale, la part de l'Europe dans la consommation mondiale comme dans les importations en provenance des tiers-pays producteurs dépasse celle des Etats-Unis d'Amérique comme celle des pays du bloc soviétique. Il n'y a d'exceptions que pour le café, le sucre et l'étain. Mais la supériorité européenne se manifeste sur le cacao, le coton (pour les imports), la laine, le jute et le caoutchouc naturel.

Il sera aisé de prendre une vue plus précise de la question en se reportant aux deux tableaux IV et V ci-après, extraits du 11^e Rapport annuel de l'O.E.C.E.

En ce qui concerne l'évolution récente des liaisons commerciales de l'Europe occidentale avec le reste du monde, on constate que l'Europe se présente avec un déficit commercial permanent à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, compensé par des excédents sur les « pays-tiers », partiellement jusqu'en 1957 et avec un large solde excédentaire pour 1958. Selon les indications de la balance des paiements des Etats-Unis avec l'ensemble des pays membres

TABLEAU IV
 PRODUCTION ET CONSOMMATION DE CERTAINS PRODUITS DE BASE
 (en pourcentage de la production et de la consommation mondiales)

Produits	Pays membres		Etats-Unis		Bloc sino-soviétique		Pays tiers producteurs primaires	
	Consom-mation	Produc-tion	Consom-mation	Produc-tion	Consom-mation	Produc-tion	Consom-mation	Produc-tion
Cacao	46	—	27	—	6	—	19	100
Café	24	—	44	—	1	—	29	100
Sucre	20	13	16	5	20	19	40	63
Blé	18	13	6	12	45	44	27	24
Coton	15	2	19	30	33	32	27	29
Laine	40	6	13	5	23	17	18	72
Jute	22	—	3	—	3	—	70	100
Caoutch. naturel .	34	—	31	—	13	—	13	100
Cuivre (métal) ...	35	4	34	32	16	13	8	40
Etain (métal)	35	37	34	7	13	13	11	42
Plomb	36	22	30	21	17	16	10	33
Zinc	33	26	34	33	18	18	9	11
Aluminium	26	17	49	45	17	17	4	2
Pétrole brut	15	1	47	42	12	12	22	43
Produits pétroliers	15	13	45	44	11	12	22	26

Moyenne des trois années 1955, 1956 et 1957. Certaines statistiques étant incomplètes, et les dernières, relatives à la production et aux échanges de certains produits, n'étant pas comparables, les pourcentages figurant dans le tableau ne peuvent que donner une indication approximative des ordres de grandeur.

Source : Bulletins Statistiques de l'O.E.C.E., Commerce extérieur ; annuaires de la production et du commerce de la F.A.O., annuaires statistiques de l'O.N.U., et bulletins divers sur différents produits.

O.E.C.E., 11^e Rapport annuel, Tableau n° 34.

TABLEAU V
IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS DE BASE,
EN POURCENTAGE DE LA PRODUCTION
DANS LES PAYS PRODUCTEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Produits	Importateurs		
	Pays membres	Etats-Unis	Bloc sino-soviétique
Cacao	46	27	6
Café	24	44	1
Sucre	15	23	2
Blé	25	—	—
Coton	24	3	5
Laine	48	11	8
Jute	22	3	3
Caoutchouc naturel	35	31	13
Cuivre	53	7	—
Etain	8	25	—
Etain (concentrés)	43	5	—
Pétrole brut	27	11	—
Produits pétroliers	8	11	—

Moyenne des trois années 1955, 1956 et 1957. Certaines statistiques étant incomplètes, et les dernières, relatives à la production et aux échanges de certains produits, n'étant pas comparables, les pourcentages figurant dans le tableau ne peuvent que donner une indication approximative des ordres de grandeur.

Source : Bulletins Statistiques de l'O.E.C.E., Commerce extérieur ; annuaires de la production et du commerce de la F.A.O., annuaires statistiques de l'O.N.U., et bulletins divers sur différents produits.

O.E.C.E., 11^e Rapport annuel, Tableau n° 33.

de l'O.E.C.E. desquelles sont extraites les données du Tableau VI ci-après, l'Europe a même enregistré, vis-à-vis des U.S.A., un solde commercial excédentaire pour le 1^{er} semestre de 1959.

D'autre part, le solde de la balance commerciale de l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E. avec les « pays tiers » (tous pays autres que l'Europe occidentale, les U.S.A. et le Canada), positif depuis 1953, n'a cessé de s'accroître jusqu'en 1952, atteignant un maximum de 2,7 milliards de dollars. Un certain tassement s'est produit au cours du 1^{er} semestre de 1959, la réduction des exportations européennes par rapport aux chiffres du semestre correspondant de l'année précédente ayant été plus forte que celle des importations.

TABLEAU VI
BALANCE DES PAIEMENTS DES ÉTATS-UNIS AVEC L'ENSEMBLE
DES PAYS MEMBRES DE L'O.E.C.E.
(millions de dollars des États-Unis)

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959/I
Importations de marchandises	2.140	1.902	2.269	2.802	2.960	3.170	2.067
Exportations de marchandises	2.784	3.258	3.960	4.953	5.578	4.295	1.945
Balance commerciale	644	1.356	1.691	2.151	2.618	1.125	122
Transactions invisibles	-1.572	-2.156	-2.405	-2.208	-1.928	-2.109	-1.104
dont : transac. milit.	-1.148	-1.809	-2.017	-1.716	-1.513	-1.592	774
Balance courante	-928	-800	-714	-57	690	-984	-1.226
Dons officiels	-1.039	-570	-248	-271	-206	-241	-120
Mouvements de capitaux publics	212	357	244	40	223	66	488
Mouvements de capitaux privés	125	63	89	138	123	330	220
Erreurs et omissions ¹	-328	84	85	56	555	-1.416	64
Solde	-1.958	-1.034	-544	-562	-171	-2.905	-1.014

1. Le poste erreurs et omissions comprend le solde des transactions en dollars entre les pays membres de l'O.E.C.E. et les autres régions à l'exclusion des États-Unis ; les recettes par les pays membres sont affectées d'un signe négatif.

Source : Renseignements fournis par les États-Unis pour les Rapports Annuels de l'O.E.C.E.

O.E.C.E., Tableau annexe n° 14.

TABLEAU VII
BALANCE DES PAIEMENTS DE L'ENSEMBLE DES PAYS MEMBRES DE L'O.E.C.E.
AVEC LES PAYS TIERS
(milliards de dollars des États-Unis)

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1958/I	1958/II	1959/I
Importations de marchandises	10,8	11,9	12,8	13,5	11,1	13,8	7,0	6,8	6,2
Exportations de marchandises	10,8	12,2	13,2	14,5	16,3	1,65	2,1	8,4	6,9
Balance commerciale	—	0,3	0,4	1,0	2,1	2,7	1,1	1,6	0,7
Transactions invisibles	0,9	1,1	0,9	0,3	0,5	0,7	0,3	0,4	0,2
Balance courante	0,9	1,4	1,3	1,3	2,6	3,4	1,4	2,0	0,9
Dons officiels	-0,2	-0,4	-0,4	-0,6	-0,8	-0,7	-0,4	-0,3	..
Mouvements de capitaux publics	-0,1	-0,2	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	—	-0,4	..
Mouvements de capitaux privés	-0,3	-0,6	-0,5	-0,9	-0,7	-0,5	-0,1	-0,4	..
Mouvements de capitaux à court terme des banques commerciales	0,8	0,7	—	-0,1	-0,5	—	-0,3	0,3	..
Erreurs et omissions	0,1	0,1	0,7	1,2	0,7	-0,2	0,1	-0,3	..
Solde	1,2	1,0	0,6	0,5	0,9	1,6	0,6	1,0	..

Source : Renseignements fournis par les pays pour les Rapports Annuels de l'O.E.C.E. et estimations du Secrétariat.

O.E.C.E., 11^e Rapport annuel, Tableau n° 19.

En ce qui concerne la décomposition de ce commerce et son influence sur le comportement des marchés des principaux produits qui en forment l'objet, le onzième Rapport annuel de l'O.E.C.E. s'exprime ainsi, dans son paragraphe 149 : « l'Europe est le principal client du pays tiers ; seuls le Japon et les pays de l'Amérique latine vendent plus aux Etats-Unis qu'à l'Europe. La part de l'Europe dans les échanges des pays tiers dépasse 40 %, celle des Etats-Unis est d'environ 20 %. L'Europe est aussi le principal débouché pour presque tous les produits, sauf le café et le sucre. Le marché européen a donc une influence prépondérante sur le volume des ventes des pays producteurs primaires. Toutefois, étant donné que les Etats-Unis sont les plus gros producteurs et consommateurs de pétrole, de coton et de métaux non ferreux, l'influence qu'ils exercent sur les cours mondiaux est beaucoup plus grande qu'on pourrait le croire, à ne considérer que l'ampleur relative de leurs importations ».

Il est donc certain que l'amélioration sensible de la situation de l'Europe occidentale met celle-ci en mesure de résoudre avec moins de difficultés que par le passé les divers problèmes que soulève son articulation avec le reste du monde, car il n'est évidemment pas question pour elle de s'organiser en état d'autarcie. L'Europe occidentale, qu'elle soit économiquement unifiée ou non, a autant besoin du reste du monde que celui-ci peut avoir besoin d'elle. Comme le note encore le récent Rapport annuel de l'O.E.C.E., les progrès récents de l'économie européenne « devraient, par eux-mêmes, stimuler les échanges mondiaux et ménager de nouveaux débouchés aux partenaires commerciaux de l'Europe. Cependant, comme le conseil des ministres de l'O.E.C.E. l'a reconnu, la consolidation de sa position crée pour cette Europe de nouveaux devoirs qui l'obligent à participer à une plus large libération du commerce mondial et à intensifier les mouvements de capitaux vers les pays sous-développés ».

C'est précisément à l'examen des aménagements possibles des relations de l'Europe avec le « tiers-monde » (tel que précédemment défini) que sera consacrée la seconde partie de cette étude.

II. — Les relations avec les pays du tiers-monde

L'Europe occidentale a toujours occupé une place importante dans les relations extérieures des pays du « tiers-monde » qui sont tous, ou presque tous, insuffisamment développés, importateurs de capitaux, acheteurs de produits fabriqués et aussi de certaines denrées alimentaires et vendeurs de « produits primaires ».

La participation de l'Europe dans ces importations de capitaux

(tant privés que publics) a, d'une façon générale, cessé d'être majoritaire, alors qu'il fut un temps où elle était exclusive. Mais les Etats-Unis ont pris partiellement la relève, comme chacun sait. Et d'autres pays, tels que le Canada et accessoirement l'Australie, investissent aussi à l'étranger une partie de leur épargne nationale.

A. — Position de l'Europe vis-à-vis du tiers-monde

Pour ce qui concerne les rapports commerciaux, nous avons déjà noté que l'Europe occidentale détient une part nettement majoritaire dans les importations d'un assez grand nombre de « produits de base », tels que les métaux non-ferreux (à l'exception de l'étain), le cacao et le thé, le blé et le tabac, le coton, la laine et le jute, le maïs et les viandes. Elle ne le cède devant les Etats-Unis et le reste du monde que pour le pétrole brut, le café, les bananes, le sucre et surtout le riz. Sa part dans les importations mondiales de caoutchouc naturel, qui était minoritaire en 1927-1929 est devenue majoritaire en 1955-1957, alors qu'un mouvement en sens inverse s'est produit sur le coprah et l'huile de coprah (1).

Dans l'ensemble, au cours des années récentes, les importations des pays membres de l'O.E.C.E. en provenance des « pays producteurs primaires » ont marqué (en valeur C.A.F.) une progression continue, s'expliquant aussi bien par l'accroissement des quantités que par la hausse des prix unitaires. Par contre, l'année 1958 a enregistré un recul, dû aux effets de la récession et d'ailleurs plus marqué sur les prix unitaires que sur les volumes eux-mêmes, lesquels ont continué à augmenter pour la plupart des produits en cause. Ce recul a d'ailleurs été partiellement comblé en 1959, ainsi qu'il résulte des données statistiques rassemblées au Tableau VIII ci-après.

TABLEAU VIII
IMPORTATIONS (C.A.F.) DES PAYS MEMBRES DE L'O.E.C.E.
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS PRODUCTEURS PRIMAIRES
(selon indications de l'O.E.C.E.)
(en milliards de dollars)

Provenance	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
1) Pays d'outre-mer de la zone sterling	6,42	6,45	7,05	7,06	7,29	6,77	7,08
2) Amérique latine	2,17	2,39	2,49	2,92	3,35	2,92	3,02
3) Autres pays producteurs primaires	4,03	4,40	4,59	4,76	5,22	5,09	4,96
Total des pays producteurs primaires	12,62	13,24	14,13	14,74	15,86	14,78	15,06
Importations (F.O.B.) des U.S.A. en provenance des mêmes pays	5,83	5,56	5,91	6,21	6,40	6,15	6,45

(1) Cf. Graphique 3, p. 28 de l'étude de l'O.N.U. sur l'Economie mondiale en 1958.
Source : O.E.C.E., 11^e Rapport annuel, Tableaux 29 et 30.

On remarque que la supériorité de l'Europe sur les Etats-Unis est constante et très importante (même si l'on tient compte du fait que les importations européennes sont enregistrées en C.A.F. et celles des U.S.A. en F.O.B.).

A vrai dire, toutefois, cette avance de l'Europe ne porte que sur les catégories 1 et 3, car les importations des Etats-Unis l'emportent légèrement sur celles de l'Europe pour les produits en provenance d'Amérique latine.

Nous pouvons rapprocher des données qui précèdent celles qui concernent les exportations (tant des pays membres de l'O.E.C.E. que des U.S.A.) à destination du même groupe de pays producteurs primaires. Les résultats constatés de 1953 à 1959 sont les suivants (tableau IX).

TABLEAU IX
EXPORTATIONS (F.O.B.) DES PAYS MEMBRES DE L'O.E.C.E. ET DES ÉTATS-UNIS
À DESTINATION DES PAYS PRODUCTEURS PRIMAIRES
(selon indications de l'O.E.C.E.)
(en milliards de dollars)

Destination	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
1) Pays d'outre-mer de la zone sterling	4,50	4,90	5,35	5,66	6,04	5,90	5,66
2) Amérique latine	1,64	1,90	1,94	2,01	2,42	2,42	2,38
3) Autres pays producteurs primaires	4,02	4,34	4,74	4,61	5,34	5,44	5,41
Total des pays producteurs primaires	10,15	11,14	12,02	12,30	13,80	13,76	13,45
^{*)} Exportations (F.O.B.) des U.S.A. à destination des mêmes pays	5,20	5,50	5,74	6,69	8,01	7,04	6,61

Source : O.E.C.E., 11^e Rapport annuel, Tableaux 31 et 32.

Le mouvement ascendant constaté aux importations se retrouve aux exportations, du moins jusqu'en 1957. Un certain tassement s'est produit par la suite, proportionnellement plus marqué pour les U.S.A. que pour l'Europe. La cause s'en trouve évidemment dans l'affaiblissement de la capacité d'importer des pays tiers, du fait du recul de leurs exportations.

On note que, dans l'ensemble, et si l'on tient compte de la nécessité de réduire d'environ 10 à 15% les chiffres des importations européennes pour assurer le passage du stade C.A.F. au stade F.O.B., ces échanges du monde industrialisé avec les pays vendeurs de produits primaires se trouvent équilibrés. Toutefois, on ne saurait

trop souligner le fait qu'une réduction d'un milliard de dollars dans la valeur annuelle des importations européennes (comme la chose s'est produite en 1958) se traduit par une diminution sensiblement équivalente dans les moyens d'achat à l'extérieur des pays producteurs et, très certainement, par un abaissement encore plus important de leur capacité d'importation en termes réels du fait de l'aggravation des termes de l'échange pour les vendeurs en conjoncture de récession.

Effectivement, toujours selon les indications de l'O.E.C.E., le rapport de l'indice des prix européens d'exportation sur les pays tiers à l'indice des prix d'importation en provenance des mêmes pays, après s'être abaissé de la base 100 en 1953 à 96 en 1957, s'est relevé à 109 en 1958.

En nous élevant maintenant du plan des rapports commerciaux à celui de la balance des paiements, nous devons rappeler ici que, pour ce qui concerne la « balance courante » de l'Europe avec les « pays tiers », les résultats en sont toujours excédentaires pour l'Europe, ainsi qu'on l'a marqué au Tableau VII ci-dessus. De 1953 à 1958, les soldes positifs cumulés de cette balance ont procuré à l'Europe un total de 10,9 milliards de dollars. Le solde, qui avait doublé de 1956 (1,3 milliards de dollars) à 1957 (2,6 milliards) s'est encore accru en 1958 (3,4 milliards).

Or, durant cette même période de six années, les recettes en capital des « pays tiers » en provenance de la région O.E.C.E. ne sont élevées au total qu'au montant de 8,1 milliards de dollars (selon les indications de l'O.E.C.E.). Le déficit général de 2,8 milliards de dollars des pays tiers sur l'Europe n'a donc pu être comblé que par un prélèvement sur les recettes nettes en capital desdits pays en provenance des Etats-Unis (soit 14 milliards de dollars) ou encore de la B.I.R.D. (1,6 milliard de dollars) et même conviendrait-il de défalquer de ces disponibilités le déficit de la balance courante globale des « pays-tiers » vis-à-vis des Etats-Unis, qui a été de l'ordre de deux milliards de dollars par an.

Une conclusion très nette se dégage des observations que nous venons de faire : à savoir que les possibilités de croissance économique chez les « producteurs primaires » se trouvent largement déterminées par l'état de la conjoncture économique de l'Europe occidentale. Une Europe prospère accroît automatiquement ses achats de « produits de base ». En outre, sur un revenu réel en augmentation, elle est mieux à même de dégager une épargne supplémentaire dont elle pourra faire bénéficier les pays en quête de capitaux, tant par la voie des investissements privés que sous la forme de l'aide publique.

B. — *Les éléments d'une politique de coopération*

1° *Sur le plan commercial.*

L'Europe, équipée et industrialisée, à niveaux de vie élevés et en voie de progression rapide, se présente dans le monde comme une grande consommatrice de matières premières et de denrées alimentaires, d'origine tropicale notamment. Elle est donc à même de pouvoir jouer un rôle majeur dans la solution du double problème de la stabilisation des cours de ces produits « de base » et de l'amélioration des termes de l'échange des vendeurs desdits produits.

Il existe déjà certains aménagements des relations commerciales entre les pays européens consommateurs et tels ou tels groupes de pays producteurs qui ont pour but, et en général pour effet, de réserver à ces derniers une position plus ou moins avantageuse, sinon même privilégiée. Tel est le cas du Royaume-Uni avec les membres du Commonwealth. Tel est aussi celui des métropoles ou ex-métropoles européennes avec leurs relations d'Outre-Mer. Tel doit être le cas de la Communauté Economique Européenne dans ses rapports avec le groupe des « pays et territoires d'Outre-Mer » qui lui sont associés. Outre les avantages tarifaires dont sont ou seront (Liste G) assorties les importations dans les six pays membres des produits originaires de ces « pays et territoires », on sait qu'une « politique agricole commune » a été prévue au bénéfice d'un certain nombre de ces produits, qui figurent sur la liste constituant l'Annexe II du Traité de Rome. Il n'est pas exclu et il est même assez logique qu'une politique de ce genre s'efforce de stabiliser les cours par la mise en application de systèmes de prix garantis, la constitution de « stocks compensateurs », etc...

Mais en dehors de ces manifestations d'intentions propres au seul groupe des six et des politiques purement nationales, d'une part et d'autre part, des quelques accords internationaux aujourd'hui en vigueur (étain, blé, sucre), il n'existe rien sur un plan véritablement européen. Il semble que pour le moins, un effort de coordination s'impose dans l'immédiat. Il serait peut-être moins difficile d'aborder le problème en procédant à un examen produit par produit et en s'orientant dans la voie des « accords de zone », conformément aux suggestions récemment faites en ce sens par le gouvernement belge.

2° *Dans le domaine financier.*

En ce qui concerne les relations financières de l'Europe avec les « pays tiers », il nous semble que l'on peut dès maintenant reconnaître qu'elles sont susceptibles de s'amplifier. Ceci n'implique abso-

lument pas, à notre avis, que l'Europe ait à s'assurer une sorte de relève de l'Amérique dans l'aide aux pays sous-développés. Mais les besoins de ces pays sont tels que tout doit être fait pour accroître le montant des concours dont ils bénéficient et c'est dans la poursuite de cet effort supplémentaire qu'il incombe à l'Europe redevenue prospère de tenir un rôle prépondérant.

Cet appui que les pays retardataires doivent logiquement pouvoir trouver chez les plus avancés qu'eux consiste, dans un système d'économie « libre », tant dans les apports de *capitaux privés* que dans le concours des *capitaux publics*.

a) Il n'est pas nécessaire que nous nous étendions longuement sur le premier de ces points qui a déjà fait l'objet d'une nombreuse littérature, tant officielle qu'officieuse. La publication récente de l'O.N.U. sur *le courant international des capitaux privés, 1956-1958* (New-York, 1959) fournit au demeurant toutes les précisions chiffrées désirables. C'est à juste titre qu'elle signale (p. 12) que « l'Europe occidentale reste, avec les Etats-Unis, la principale source des capitaux d'investissement dans le monde et que le fait le plus saillant de ces dernières années a été la capacité d'exporter des capitaux privés qu'ont retrouvée les pays européens » (il s'agit surtout de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Suisse et, plus accessoirement, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suède). Mais cette capacité retrouvée ne sera réellement utilisée que si les détenteurs des capitaux disponibles estiment avoir un intérêt à placer au-dehors plutôt qu'à investir sur place. Pour faire pencher la balance en faveur de la première solution, bien des choses sont possibles, tant sur un plan strictement national (ou bilatéral) que par la voie d'accords internationaux à portée générale. Mais il nous semble que les solutions de caractère « européen » ne devraient pas être écartées ou négligées. Nous rappellerons à cet égard la recommandation prise récemment par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe au cours de sa onzième session ordinaire et qui préconise l'élaboration d'un statut des investissements privés et la création d'un Fonds de garantie contre les risques politiques « en collaboration entre les pays d'où proviennent les investissements et ceux qui les reçoivent ».

b) Quant aux apports de *capitaux publics*, force est de reconnaître qu'ils se sont manifestés avant tout, jusqu'à présent, sous la forme de l'aide dite bilatérale et que l'aide multilatérale n'a pas, tant s'en faut, progressé au même pas.

Il importe cependant de rappeler que l'action de la Banque Internationale n'a pas cessé de se développer au cours des années les plus récentes et que le volume net de ses prêts dépasse à l'heure actuelle les trois milliards de dollars. D'autre part, sur un plan plus

TABLEAU X
AIDE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE AUX PAYS PEU DÉVELOPPÉS
1954-1957
(en millions de dollars)

	Dons	Prêts	Remboursements
Aide bilatérale	6.089	2.283	735
Aide multilatérale (y compris B.I.R.D.).	370	494	55
Total monde libre	6.459	2.777	790

Source : Annuaire statistique de l'O.N.U., année 1958.

restreint, la mise en route par la Communauté Economique Européenne du Fonds de développement pour les pays et territoires d'Outre-Mer qui lui sont associés, doté pour 5 ans de 581 millions d'unité de compte U.E.P. va élargir d'autant le champ d'action de l'aide multilatérale, dans un cadre, il est vrai, régionalisé.

En sens inverse, il importe de noter que l'action récente de l'Allemagne dans le domaine de l'aide s'était manifestée essentiellement (en dehors de sa participation au Fonds européen) sous la forme bilatérale. Toutefois, le prêt qu'elle vient de consentir à la B.I.R.D. marque un changement d'orientation intéressant à noter.

Quant à celle de la France, elle a surtout joué dans le cadre de ses relations avec les Pays et Territoires d'Outre-Mer qui lui demeurent associés; et l'on pourrait en dire autant de l'Angleterre, sous la réserve de l'aménagement « régional », dans le cadre du Plan dit « de Colombo » d'une aide plurinationale en faveur des pays de l'Asie du Sud-Est.

Ne pourrait-on aller plus loin ? Une coordination plus accentuée ne se traduirait-elle pas par une plus grande efficacité des moyens mis en œuvre, par l'élimination de certains doubles emplois, par la conciliation de ce qu'il peut y avoir de contradictoire dans les buts assignés à des interventions décidées par des autorités qui se sont jusqu'à présent fort peu préoccupées d'aligner leur attitude sur celle de leurs voisins. L'heure ne serait-elle pas venue de lancer l'idée d'un « Point IV européen » spécialement en ce qui touche les relations de cette Europe avec le continent qui lui fait suite au Sud dans le même fuseau méridien et avec lequel les vicissitudes de l'histoire lui ont fait nouer, sur le plan économique, des liens qu'il n'est dans l'intérêt de personne de chercher à briser ?

Peut-être, dans une première phase, pourrait-on se contenter

de la formation d'une sorte de Comité intergouvernemental permanent groupant des représentants responsables de tous les Etats intéressés à la chose et chargé, avec le concours d'experts, de la définition des besoins à satisfaire, de la recherche des moyens disponibles et de l'établissement des ordres d'urgence ? Mais le temps presse et l'on ne saurait se satisfaire de demi-mesures.

L'idée de la création d'un « pool intereuropéen de techniciens » a également été lancée et pourrait être reprise sur le plan eurafricain, de manière à prolonger et renforcer ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine par la Commission de coopération technique en Afrique (C.C.T.A.), sous l'égide scientifique du Conseil scientifique africain (C.S.A.).

Et, bien entendu, ce qui pourrait être fait par l'Europe ne serait pas exclusif d'une coordination avec la propre action des Etats-Unis d'Amérique, pas plus qu'avec celle des organisations internationales à compétence universelle. Les progrès en cours tendant à la réorganisation de l'O.E.C.E. visent précisément à ce but (cette réorganisation est maintenant chose faite et l'O.C.E.D. a succédé à l'O.E.C.E. en octobre 1961).

* * *

La conclusion de cette étude peut être fort brève. Il n'est plus contestable que l'Europe occidentale a définitivement récupéré sa vitalité économique et qu'elle est même en voie de rattraper une partie du retard que la dernière guerre mondiale lui avait fait prendre vis-à-vis de l'économie américaine.

Bien que les effets de l'élargissement des marchés sur l'allure de la croissance de leurs diverses parties composantes soient diversement appréciés et que l'on discute encore sur les conséquences économiques de la dimension des unités politico-territoriales, il paraît bien certain que l'Europe ira d'autant plus vite sur la voie du progrès qu'elle se montrera plus unie pour affronter les difficultés de la route. D'ores et déjà, son rôle est redevenu déterminant dans l'équilibre des nations et des continents, autant et plus que ceux de l'Amérique du Nord et du monde communiste. Son intérêt lui commande de ne pas chercher à se replier sur elle-même. Elle a peu de choses à craindre, si elle sait s'adapter au monde nouveau. Elle doit même pouvoir contribuer avec une efficacité accrue à la solution des grands problèmes qui se posent à ce dernier et notamment à celui de la promotion du « tiers-monde ». Elle en possède les moyens, Il lui reste à les mettre en œuvre.